

7.00 crédits

45.0 h + 15.0 h

Q2

Enseignants	Crollen Virginie ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Développement de la communication, acquisition du langage et apprentissages scolaires en cas de déficience auditive
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :</p> <p>A. Analyser une situation de clinique logopédique relative à la déficience auditive, dans toute sa complexité, en mettant en 'uvre de manière précise et rigoureuse les concepts fournis par les théories et approches pertinentes afin de poser un diagnostic.</p> <p>C1. Communiquer, à l'oral et à l'écrit, sur des sujets/situations dans le domaine de la déficience auditive (observations, conclusions, interventions planifiées, connaissances et modèles sous-jacents) en adaptant sa communication (contenu et forme) à l'interlocuteur (collègues, experts, patients, famille des patients, médecins, paramédicaux, enseignants, un public large ...) et aux intentions poursuivies.</p> <p>E2. Identifier l'apport et les limites de la recherche scientifique appliquée en logopédie (et en psychologie) pour la compréhension de situations données ; documenter de manière autonome une problématique logopédique en se basant sur toute source d'informations pertinente et fiable.</p> <p>Et, dans une moindre mesure :</p> <p>B. Prendre en charge et accompagner une personne déficiente auditive qui présente des difficultés d'ordre logopédique ainsi que son entourage : élaborer un plan d'intervention, théoriquement et empiriquement justifié, mettre en 'uvre ce plan, en évaluer l'efficacité' et le réajuster régulièrement.</p> <p>D2. Interagir et collaborer de manière constructive avec différents acteurs impliqués dans une situation donnée et s'intégrer au sein d'une équipe et participer à sa dynamique, en situations d'apprentissage et en milieux professionnels.</p> <p>F2. Mettre en 'uvre les moyens et les opportunités pour développer son propre projet professionnel.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>La présence au TP est requise. Les titulaires du cours pourront, en vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, proposer au jury de s'opposer à l'inscription d'un-e étudiant-e qui n'aurait pas assisté au moins 80% des TP, lors de la session de janvier/juin ou de septembre.</p> <p>La note finale sera constituée de 2 parties intégrées, la remise d'un travail (20% de la note) et un examen écrit (80% de la note). La réussite de ces deux parties est indispensable pour démontrer les compétences et connaissances définies dans les acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement. La réussite de l'examen ne peut être obtenue que moyennant la réussite à chacune des parties/activités d'évaluation.</p>
Méthodes d'enseignement	Cours magistraux et travaux pratiques (TP).
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de la communication, du langage oral et de la langue des signes en cas de déficience auditive - Conséquences de la déficience auditive sur les apprentissages scolaires (lecture, mathématiques) et la mémoire. - Particularités de l'évaluation logopédique en cas de déficience auditive. - Particularités des situations de bilinguisme multimodal. - Stratégies d'intervention logopédique spécifiques dans le contexte d'une prise en charge multidisciplinaire. - Recul critique sur des outils d'intervention logopédiques.
Ressources en ligne	Les informations pratiques relatives au cours (e.g., l'agenda, les supports, les annonces, etc.) se trouvent sur le Moodle du cours.
Autres infos	Le cours est donné en français, mais un jeu de diapositives en anglais est disponible pour les étudiants internationaux.
Faculté ou entité en charge:	ELOG

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en logopédie	LOGO2M	7		